

## Magistère droit Aix

Par **Juris13**, le **18/05/2015** à **14:58**

Bonjour,

Je souhaiterais avoir des informations sur le Magistère droit, fiscalité et comptabilité proposé par la faculté d'Aix-en-Provence.

Etudiant en L2 Droit, j'envisage de devenir juriste d'entreprise, avocat d'affaires ou avocat fiscaliste et me pose des questions quant à mon orientation.

Je comptais effectuer ma L3 à l'étranger mais j'y ai renoncé lorsque j'ai connu l'existence du magistère qui s'effectue en 3 ans, de la L3 au M2 ce qui signifie que si éventuellement je fais le magistère, je serai obligé de rester à Aix jusqu'au M2 et je considère que ce n'est pas un choix à prendre à la légère. [smile17]

J'ai lu la plaquette du magistère mais elle ne répond pas à toutes mes questions qui sont les suivantes :

1 - Pour la candidature, ne jamais avoir effectué de stages a-t-il un impact négatif ? Quelles sont les notes attendues pour être accepté au magistère ? Quelles sont les questions posées à l'entretien et durant quel mois a-t-il lieu ?

2 - Pensez-vous qu'avec 13/14 de moyenne, je pourrai m'en sortir pendant la L3 puisque je devrai à la fois assister à mes cours de L3 et bien sûr les travailler, mais aussi à ceux du magistère ?

3 - L'emploi du temps est-il adapté de sorte que je puisse suivre tous les cours ?

4 - Les étudiants du magistère ont-ils leurs TD avec les autres étudiants de L3 ?

5 - Pourriez-vous m'expliquer en quoi consiste le rapport de recherche à réaliser pendant la L3 pour le magistère ? Sa préparation, etc ?

6 - Comment se déroulent les examens ? Quand ont-ils lieu ? Les étudiants du magistère sont-ils dispensés de certaines matières de L3 aux examens ?

7 - Comment se passent les cours/ séminaires du magistère et les cours d'anglais ? Ont-ils lieu le samedi matin ou le soir tard ?

En effet, la L2 est très difficile et je crains d'être surpassé par la charge de travail l'année prochaine vu les matières qui m'attendent en L3 et celles qui sont enseignées dans le cadre du magistère..

8 - Est-il vrai que pour être admis en 2ème année de magistère, il faut notamment avoir obtenu une moyenne minimum de 13/20 dans certaines matières ?

9 - Si toutefois j'effectue un master 1 à l'étranger, aurais-je des chances d'être pris au M2 Fiscalité de l'entreprise d'Aix-en-Provence ?

10 - Les débouchés du magistère sont-ils intéressants, est-ce que cela vaut le coup de le faire ? Après le magistère, pourrais-je continuer mes études dans un pays anglo-saxon afin d'y préparer un LLM, ou encore dans une grande école de commerce ou école d'avocats ?

11 - Le magistère d'Aix est-il connu par les recruteurs étrangers ?

12 - Enfin, les étudiants boursiers peuvent-ils être exemptés du paiement des frais de scolarité du magistère ?

Voilà...

Merci beaucoup beaucoup de prendre le temps de répondre à toutes ces questions, de m'éclairer, de me conseiller car c'est très important !! [smile3]

Bien à vous

Par Yn, le 18/05/2015 à 18:54

Je ne vais pas répondre à toutes les questions, mais quelques remarques qui me semblent importantes.

[citation]En effet, la L2 est très difficile et je crains d'être surpassé par la charge de travail l'année prochaine vu les matières qui m'attendent en L3 et celles qui sont enseignées dans le cadre du magistère.. [/citation]

Tout d'abord, je n'ai pas bien compris : tu viens d'obtenir ta L2 ou tu seras l'année prochaine en L2 ?

Par ailleurs, je crois que tu n'as pas bien saisi le concept de magistère. A te lire, tu es parti pour réaliser un double cursus "droit + magistère", ce n'est pas ça du tout.

L'idée du magistère est de faire une formation juridique encadrée (matières imposées et parcours bien fléché jusqu'au M2). Autrement dit, tu suis très vite une formation colorée droit des affaires. Tu auras les fondamentaux comme les autres étudiants (contrats, responsabilité, société), mais avec quelques matières supplémentaires, voilà la spécificité de la formation.

Surtout, le magistère se destine à des étudiants souhaitant s'orienter rapidement, et ce dernier point me laisse songeur :

[citation]J'envisage de devenir juriste d'entreprise, avocat d'affaires ou avocat fiscaliste [...]

1 - Pour la candidature, ne jamais avoir effectué de stages a-t-il un impact négatif ? [/citation]  
Tu dis viser cette profession, mais pourquoi ? J'ai plutôt l'impression que tu répètes ce que tous les étudiants entendent systématiquement, à savoir que ce domaine offre des

opportunités.

Certes, le droit des affaires est porteur - je ne vais pas dire le contraire ! - mais le magistère se destine avant tout à des étudiants aux projets bien arrêtés, or je doute que ce soit ton cas. Bref, je t'invite à dissocier une simple envie ("tiens, ça doit être sympa comme formation") et un véritable projet.

J'en reviens à la même idée : le magistère oriente très tôt et enferme nécessairement dans une seule voie, cela peut être un atout comme un fardeau, bref il faut se poser les bonnes questions.

Se donner du temps, découvrir le droit, mûrir ses projets peut également être une bonne chose, sachant qu'un cursus classique ne ferme nullement les portes des meilleurs M2. La majorité des étudiants en M2 sortent d'ailleurs d'une formation classique.

[citation]Les débouchés du magistère sont-ils intéressants, est-ce que cela vaut le coup de le faire ? Après le magistère, pourrais-je continuer mes études dans un pays anglo-saxon afin d'y préparer un LLM, ou encore dans une grande école de commerce ou école d'avocats ?

11 - Le magistère d'Aix est-il connu par les recruteurs étrangers ? [/citation]  
Idem, attention à bien dissocier simple envie et véritable projet. Pour ce qui est formation post-M2 à l'étranger, il est d'ailleurs beaucoup trop tôt pour en parler.

Je le répète souvent, ces formations font rêver les étudiants sur le papier, mais les réalités sont plus complexes, souvent moins roses et beaucoup de paramètres doivent être pris en compte.

Il me semble donc plus important de te concentrer sur ton parcours juridique (L1 - M1, format classique ou magistère) car c'est avant cela qui détermine ton avenir en droit.